



COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 6-2022 – du 25 juillet 2022 – 20h30

Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)

Présents : Roland DUPOUTS, Marie-Pierre CASSIFOUR, Sandra CASSIFOUR, LUTZ Stéphane, David LANUX, Benoit LAPASSADE, Francis LAVALETTE, Gérard MANZO et Jean-Paul ROMMELAERE

Absents excusés : Christophe BERDOULET, Marie LAHOURATATE (pouvoir à Francis LAVALETTE)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre CASSIFOUR et Sandra CASSIFOUR.

Lecture du compte rendu du 09 juin 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1 – Devis salle du conseil municipal
- 2 – Plan communal de sauvegarde
- 3 – Adresses pompiers
- 4 – Questions diverses

1 – Devis salle du conseil municipal

Monsieur le Maire a reçu différents devis pour la réhabilitation de la salle de classe :

Maçonnerie générale (DUCOUSSO) = 10 037 € Pas de réponse de DUFAU Damien

Rampe d'accès et garde de corps pour l'accès (SARRADE) = 1 687 €

Plaquiste (DANGLADETTE) = 2 850 €

Plomberie (LABARBE Thierry) = 4 501 €

Electricité (SEEGES) = 3 753 €

Climatisation (SEEGES) = 4 600 € pour la mairie et la salle du conseil

Architecte (SAPONARO) = 4 000 €

Contrôle accessibilité (APAVE) = 950 €

Coordonnateur SPS (APAVE) = 3 425 €

Porte des toilettes (PEYRANNE) de Barcelonne ne répond pas. Voir Dangladette.

Il faudrait étudier de faire faire cette porte à galandage mais il faut vérifier si la largeur de mur est suffisante.

Peinture et Sol : Attente de retour du devis de Christophe BERDOULET.

Sinon possible corvée à faire avec les membres du conseil municipal pour peinture et parquet.

Au total le montant prévisionnel s'élève à **35 803 €**. Le montant ayant servi de base pour la demande de subvention était de 36 000 €.

Concernant les contrôles de l'APAVE, il faudra vérifier si une accréditation n'avait pas déjà été donnée au moment du montage du dossier d'accessibilité pour la rampe de la mairie.

2 – Plan communal de sauvegarde (PCS)

Roland DUPOUTS et Gérard MANZO ont assisté à une réunion d'information concernant la mise en place du PCS.

Ce plan consiste à définir et à écrire un protocole de gestion de crise en cas d'incident sur la commune.

Par exemple comment gérer un cas d'inondation, de feu de maison ou de forêt ou encore si un camion de produit chimique venait à être accidenté en bordure du Lees, que faudrait-il faire, qui prévenir...

Afin de réfléchir et d'élaborer ce PCS, il est préférable de constituer une commission.

Christophe BERDOULET, Sandra CASSIFOUR, Roland DUPOUTS, Gérard MANZO et Jean-Paul ROMMELAERE se proposent pour établir ce document.

3 – Adresses pompiers

A chaque accident ou sinistre ayant lieu sur la commune, les pompiers se perdent et sont ainsi retardés. Monsieur le Maire propose de compléter la liste des voies avec les numéros par les lieux-dits et de transmettre le tout au SDIS et directement à la caserne des pompiers de Barcelonne et Riscle.

Le conseil municipal approuve.

4 – Questions diverses

- Monsieur le Maire indique que le secrétariat de mairie sera fermé à partir du 5 août pour 15 jours en raison des congés annuels d'Aurore.
- Conseil d'école du 16 juin 2022 :

Les effectifs restent constants. M. CHIRON, le responsable du service éducation à la communauté de communes d'Aire sur l'Adour a quitté son poste et est remplacé par Mme LAPIE Cécile.

Parallèlement, le centre de loisirs de Lannux connaît des difficultés financières par manque de fond en provenance de la communauté de communes. Le paiement des animatrices pourrait être compromis si des fonds n'étaient pas trouvés rapidement.

- Pose lampadaire

Le lampadaire manquant au niveau des poubelles va être posé.

- Jean-Paul ROMMELAERE présente le devis pour plaque commémorative à poser au monument aux morts devant l'église. Il s'élève à 1 000 €.

Le conseil municipal valide le devis

- Roland DUPOUTS remercie les membres du conseil municipal pour les diverses attentions qu'il a reçu suite au décès de sa mère.

22h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Marie-Pierre et Sandra CASSIFOUR